SECTION DE LA SARTHE

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »
(Saint Exupéry)

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques

Comité Départemental d'Action Sociale

Depuis 3 ans, le ministère s'est engagé dans une vaste réforme de l'action sociale avec pour objectif, soi-disant, une meilleure adaptation de l'offre aux attentes des agents. Celle-ci se décline en 3 axes, la réforme de la gouvernance des associations, la vente de certaines résidences de l'EPAF et la rénovation d'autres et une régionalisation du réseau des délégations.

En résumé, l'adaptation ressemble surtout à un démantèlement systémique d'une action sociale conquise par les agents au fil des décennies. Sous couvert d'une recherche de gains budgétaires, le Secrétariat Général suit la ligne qu'il s'est tracé dans un contexte où les instances décisionnaires comme le CNAS sont remplacées par des bilatérales et des réunions techniques, plaçant le plus souvent les représentants du personnel devant le fait accompli.

Depuis 2018, les organisations syndicales, dont **FO Finances,** ont participé aux différentes réunions d'information qualifiées de groupes de travail dans lesquels elles ont toutes exprimé leur totale opposition à ce projet. Après le démantèlement partiel des résidences de vacances d'EPAF, le Secrétariat Général s'attaque maintenant au réseau déconcentré de l'action sociale. La Secrétaire Générale justifie cette réforme par l'isolement ressenti par les délégués départementaux.

FO Finances s'était inquiétée de la création des SRIAS et de les voir se substituer à l'action sociale ministérielle. Notre crainte est aujourd'hui de voir se répartir la pénurie. La régionalisation va se traduire par la création d'un échelon de pilotage des missions, articulé autour de la création de postes de Responsables Régionaux de catégorie A pour piloter les personnels du réseau de l'action sociale (délégués et assistants actuellement en fonction de catégorie B ou C). Leur fonction consistera à la mise en œuvre de l'action sociale ministérielle au niveau régional, à partir des orientations et consignes définies au niveau national !!! Cela ressemble étrangement à l'organisation des SRIAS !!!

Pour le ministère, il apparaît que, selon les départements, le besoin de l'action sociale est différent, il n'est donc pas possible de donner une cartographie pour les 2/3 ans à venir. Pour le SG, il faut, en premier, fixer les missions avant de déterminer la cartographie. Il a aussi été précisé que la situation actuelle d'un délégué en charge de deux départements pourrait perdurer, ce que **FO Finances** dénonce depuis le début des travaux.

Cette vision, peu prospective, n'est pas de nature à rassurer les agents en charge de l'action sociale départementale, qui se posent à juste titre de nombreuses questions sur leur devenir.

De par l'action de notre fédération au niveau national, le délégué départemental, initialement supprimé par le Secrétariat Général, subsiste dans le projet en cours d'élaboration. Le CDAS et les CAL départementaux seraient également maintenus… mais jusqu'à quand ?

Le projet ainsi présenté nécessite encore de profondes modifications et **FO Finances** continuera d'être force de propositions pour maintenir une action sociale de proximité de haut niveau.

FO Finances exige le maintien d'une action sociale départementale avec les effectifs et moyens en nombre suffisant pour son animation.

MAIS POUR LES REPRÉSENTANTS FO FINANCES,

IL EST TEMPS DE RETROUVER LE SENS DU COLLECTIF.

Le représentant FO-FINANCES en C.D.A.S : Jean-Yves PERDRIAU
Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr